



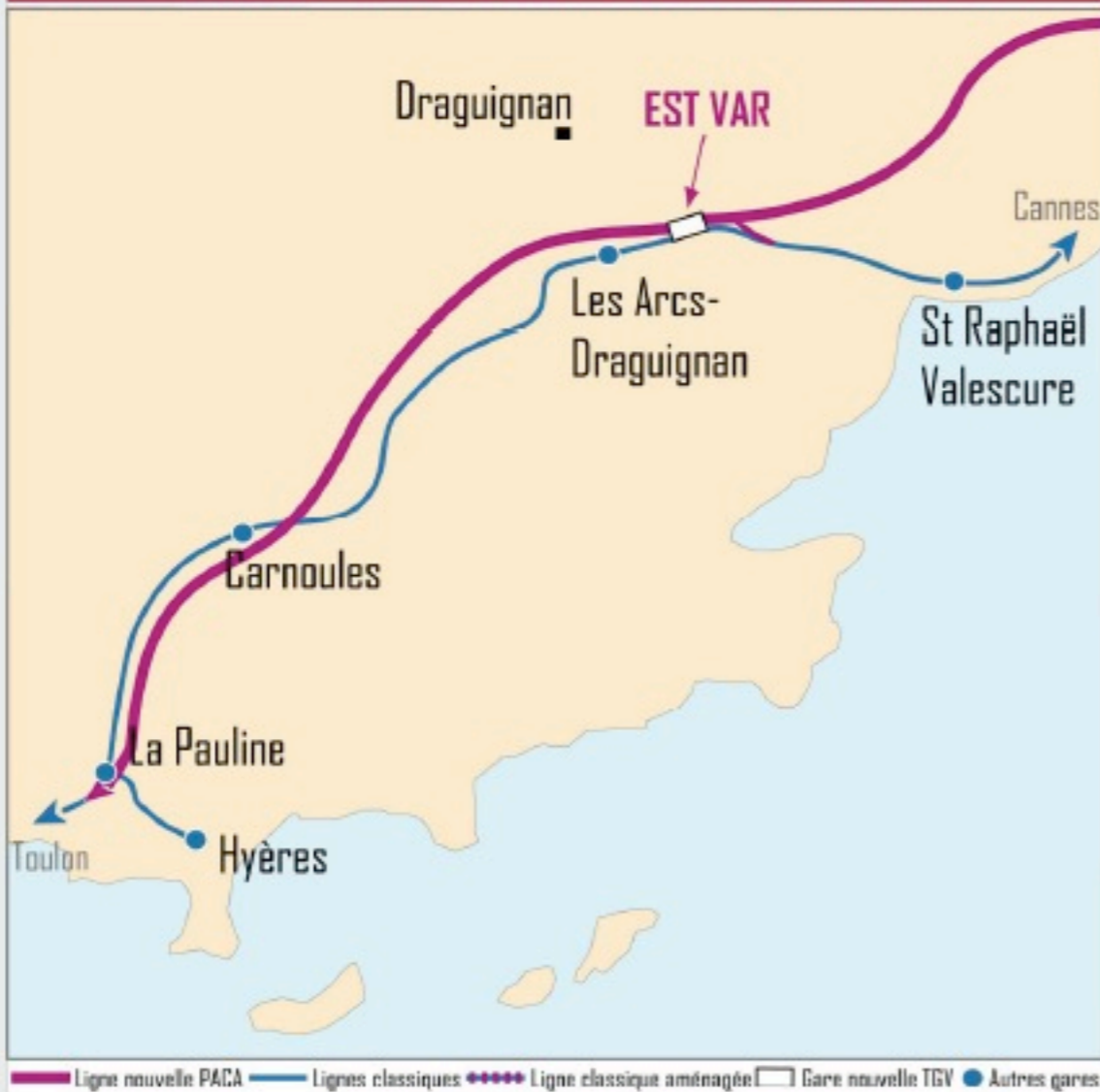
Les nouveaux tracés de la LGV Paca élaborés par Réseau Ferré de France à hauteur du Muy

et adressés à notre association par le Conseil Régional le 28 mai 2011 :

**La Ligne passerait-elle au nord de la
commune ??**

Secteur Est Var

Ligne Nouvelle PACA : Variante - Pôle de desserte Est Var COTHEM Services & Fonctionnalités



Aménagement en ligne nouvelle

- Liaison Toulon <> Est Var par une ligne nouvelle, qui peut être ponctuellement jumelée avec la ligne existante

Vous remarquerez qu'une bifurcation vient rejoindre la ligne classique à hauteur du Muy

Secteur Est Var

Ligne Nouvelle PACA : Variante - Pôle de desserte Est Var COTHEM Services & Fonctionnalités



Aménagement en ligne existante

- Liaison Toulon <> Est Var en empruntant la ligne existante, avec des aménagements adaptés pour assurer l'atteinte des objectifs de service

19 Comité de pilotage du 12-05-2011

I-LGV-PACA.1-PRG-CPI.C03-DIP-MIS-00001 / 01

Diffusion Restreinte

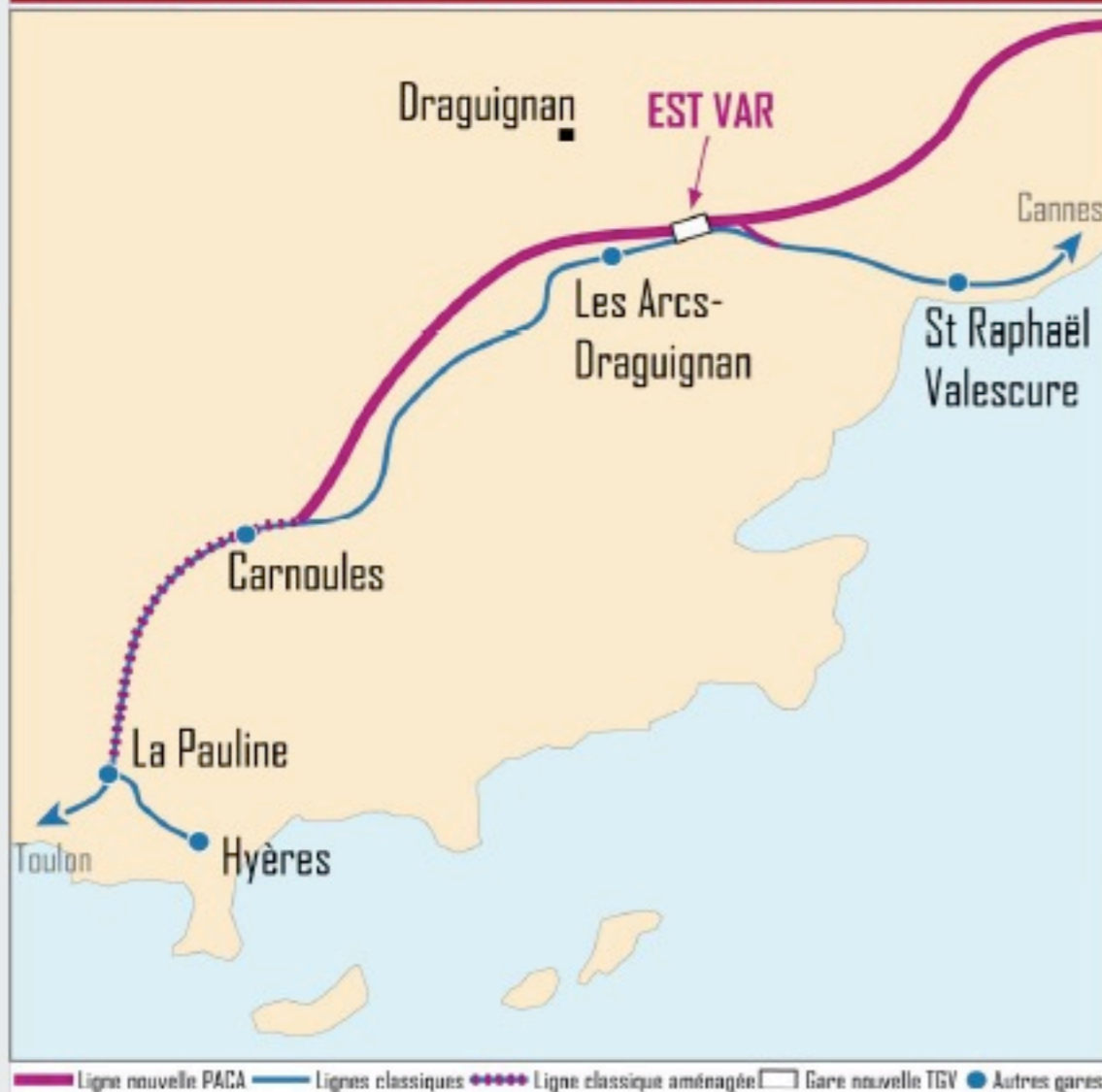


LGV
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

pourquoi ne pas continuer à emprunter la ligne existante sur quelques km au delà du Muy ?

Secteur Est Var

Ligne Nouvelle PACA : Variante - Pôle de desserte Est Var COTHEM Services & Fonctionnalités



Mixité ligne existante / ligne nouvelle

- Solution de panachage entre une réutilisation partielle de la ligne existante et des tronçons de ligne nouvelle

20 Comité de pilotage du 12-05-2011

I-LGV PACA.1-PRG-CPI.C03-DIP-MIS-00001 / 01

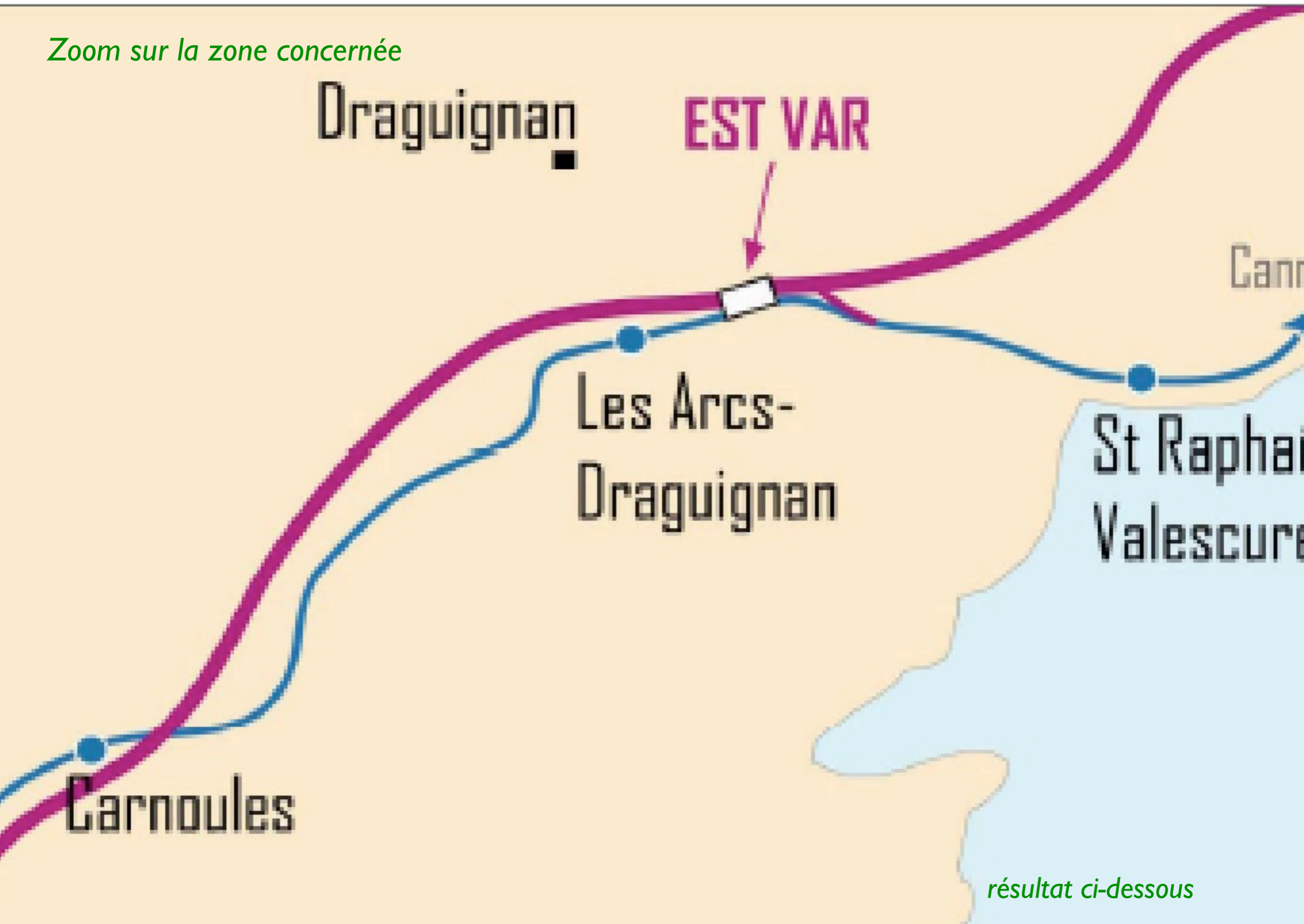
Diffusion Restreinte



LGV
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

si nous essayons de reporter ce tracé sur une carte IGN, voici le résultat, certes approximatif :

Zoom sur la zone concernée



résultat ci-dessous

Les Arcs

Le Muy



Commentaires :

Indubitablement, la ligne LGV remonte nettement au nord de la ligne SNCF «classique».

Elle passe également au nord des Arcs, alors que selon les renseignements donnés par le maire, M. Parlanti, elle devait passer à l'extrême sud de cette commune.

Quelles seraient les raisons de ces changements?
La nature géologique du sillon permien devant Le Muy ?
Les inondations du 15 juin 2010?

Ces tracés semblent hautement fantaisistes, irréalisables et montrent une fois encore en quel mépris, nos institutions tiennent la population qui a pourtant déjà payé pour ces études plus de 220 millions d'euros!!

Quoiqu'il en soit, nous sommes toujours, avec ce projet,
dans le règne de l'absurde:

Si l'utilisation des voies existantes est possible entre Toulon et Les Arcs, pourquoi ne le serait-elle pas entre Les Arcs et Le Puget sur Argens?

Quant à ces beaux messieurs des CCI du 06, du 13 et du 83 qui proclament que «*cela ne coûtera que 40 euros par an et par habitant* »(!!!), ils se gardent bien de dire qu'**une petite moitié de ces habitants est seule imposable**, que la charge financière pèsera essentiellement sur les 3 départements côtiers et que même avec leur mode de calcul et le montant actuel de 20 milliards d'euros, ces 4,5 millions d'habitants devraient payer pendant.....
110 ans !!!